



---

# **Arrêté fédéral concernant le deuxième programme d'élimination des goulets d'étranglement du réseau des routes nationales et l'allocation des moyens financiers nécessaires**

Rapport sur les résultats de la consultation

---

## TABLE DES MATIERES

1. Synthèse des résultats.....	3
2. Introduction.....	4
2.1. Situation initiale et objet de la consultation .....	4
2.2. Participants à la consultation.....	4
2.3. Remarque préliminaire sur la synthèse des soumissions.....	4
3. Synthèse des soumissions dans le cadre de la consultation.....	5
3.1. Evaluation générale du projet mis en consultation.....	5
3.2. Thèmes évoqués importants .....	5
3.3. Prises de position sur les questions du questionnaire .....	5
3.3.1. Grandes lignes du projet .....	5
3.3.2. Répartition dans les modules .....	6
3.3.3. Financement des projets du module 3 .....	7
3.3.4. Autres remarques .....	8
4. Liste des organismes consultés avec les prises de position soumises .....	9
4.1. Cantons / conférence des cantons.....	9
4.2. Communes / villes / districts / régions.....	9
4.3. Partis politiques .....	10
4.4. Associations nationales / fédérations / organisations .....	10
4.5. Autres .....	11

## 1. Synthèse des résultats

L'élément principal du projet mis en consultation était l'actualisation du programme d'élimination des goulets d'étranglement sur le réseau des routes nationales avec l'allocation des moyens financiers pour trois autres projets urgents.

### **Approbation majoritaire du programme d'élimination des goulets d'étranglement**

Dans leur grande majorité, les organismes consultés ont accueilli le projet positivement. C'est principalement dans la région de St-Gall/Appenzell que les communes, les districts ainsi que les associations et les institutions ont été nombreux à approuver la solution proposée.

Certains ont critiqué le fait que malgré la mise en œuvre du programme, des goulets d'étranglement subsisteront sur les routes nationales. Ils demandent une accélération et une réalisation plus rapide des projets.

Une minorité rejette de manière générale tout aménagement supplémentaire des routes nationales. Elle demande une vue globale pour tous les usagers de la route et la promotion du transfert vers les transports publics. Cette minorité craint que l'aménagement des routes nationales ne crée des capacités supplémentaires augmentant à leur tour l'effet de mitage du territoire.

### **Vaste approbation des projets urgents**

Avec ses trois projets prioritaires à savoir l'aménagement à 6 voies du tronçon Meyrin / Vernier – Le Vengeron, l'aménagement à 6 voies du tronçon Luterbach – Härkingen et l'aménagement à 4 voies du tronçon Andelfingen – Winterthur, le module 1, financement inclus, n'est pas contesté par la majorité des organismes consultés.

### **Modifications isolées de la priorité des projets**

Différents cantons directement touchés exigent de revoir la répartition des projets dans les différents modules (voir tableau sous 3.3.2). Ils demandent généralement un reclassement des projets dans un module de priorité supérieure. Certains proposent en outre d'ajouter d'autres projets dans le module 4 et demandent la poursuite des études de planification des projets du module 4.

## **2. Introduction**

### **2.1. Situation initiale et objet de la consultation**

Le 10 avril 2013, le Conseil fédéral a confié au Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC) la mission d'organiser une consultation sur l'« arrêté fédéral concernant le deuxième programme d'élimination des goulets d'étranglement du réseau des routes nationales et l'allocation des moyens financiers nécessaires ». La procédure de consultation a été ouverte le 10 avril 2013 et s'est achevée le 7 août 2013. Ont été conviés à participer à la consultation les cantons, les partis politiques représentés au sein de l'Assemblée fédérale, les associations économiques et les organisations actives au niveau national, les associations faitières des communes, des villes et des régions de montagne ainsi que d'autres cercles intéressés.

### **2.2. Participants à la consultation**

106 prises de position ont été reçues au total jusqu'au 7 août 2013 (voir chapitre 4). 26 cantons, la Conférence suisse des directeurs cantonaux des travaux publics, de l'aménagement du territoire et de l'environnement (DTAP), 24 communes, villes, districts et régions, 13 partis politiques nationaux, cantonaux ou régionaux et 25 associations nationales, fédérations ou organisations ainsi que 17 autres institutions ont participé à la consultation.

### **2.3. Remarque préliminaire sur la synthèse des soumissions**

Le texte qui suit est une synthèse des propositions, parfois détaillées, de modifications, précisions et compléments, et n'en présente que les points essentiels. Les réponses ne sont classées sous oui ou non dans les tableaux correspondants que lorsque les positions exprimées sont claires. Les commentaires concernant chaque tableau présentent les réserves éventuelles.

De nombreux milieux consultés se sont prononcés plusieurs fois sur des questions centrales : une première fois dans les considérations générales de leur avis, une deuxième fois en répondant au questionnaire et, souvent, une troisième fois dans le résumé de leur avis. Le rapport ne revient de façon détaillée sur ces réponses qu'une fois, en général dans la synthèse des réponses au questionnaire (voir chap. 3.3). Quelques organismes consultés se sont uniquement exprimés sur certains points du projet. Les prises de position ne concernant pas le projet ou que dans une lointaine mesure n'ont pas été prises en compte dans le présent rapport.

### 3. Synthèse des soumissions dans le cadre de la consultation

#### 3.1. Evaluation générale du projet mis en consultation

Les cantons, associations favorables à la route ainsi que le PLR, Les Libéraux-Radicaux, le PDC et l'UDC ont dans l'ensemble accueilli le projet positivement. Le module 1 avec ses trois projets prioritaires et l'allocation des moyens financiers demandés ne sont pas contestés par la très grande majorité.

Le pvl adhère globalement à l'idée d'une élimination des goulets d'étranglement par le biais de projets d'extension, à condition que des mesures aient été prises au préalable pour limiter le trafic et que l'utilisation optimale de l'infrastructure existante soit garantie.

Le PS souligne que s'il a approuvé la loi sur le fonds d'infrastructure (LFIInfr), c'est principalement dans la perspective de la mise en œuvre des mesures des projets d'agglomération. Il considère que les mesures d'élimination des goulets d'étranglement ne résoudre pas les problèmes liés au trafic mais tendront au contraire à les aggraver.

Une minorité composée d'associations sceptiques vis-à-vis de la route rejette le projet. Cette minorité refuse fondamentalement l'aménagement des routes nationales et demande l'utilisation des moyens financiers pour des projets liés aux transports publics.

#### 3.2. Thèmes évoqués importants

- Quelques uns des organismes consultés s'expriment pour une accélération des projets et une réalisation plus rapide étant donné que l'argent est déjà disponible dans le fonds d'infrastructure.
- Le canton de Schaffhouse apprécierait que la maturité des projets soit prise en compte lors de la répartition dans les modules. Il propose de prendre ensemble les projets des modules 2 et 3 et de les traiter en fonction de la maturité des projets.
- Une minorité des organismes consultés regrette le fait que l'horizon temporel ne soit pas le même dans le 1er et le 2e message ce qui ne permet pas de comparer les projets.
- Divers organismes consultés évoquent le fait que les mesures d'accompagnement de la gestion du trafic jouent un rôle important dans l'élimination des goulets d'étranglement et estiment que ces mesures doivent donc impérativement être réalisées rapidement.

#### 3.3. Prises de position sur les questions du questionnaire

##### 3.3.1. Grandes lignes du projet

Récapitulatif de l'accord avec les grandes lignes du projet	Oui	Non
• Cantons / Conférence cantonale	24	1
• Partis et sections	11	--
• Communes / villes / districts / régions	17	--
• Associations nationales / autres institutions	32	4

- Dans leur majorité, les organismes consultés saluent en principe l'élimination des goulets d'étranglement. Beaucoup soulignent qu'il est urgent d'agir et regrettent que seuls les goulets d'étranglement les plus urgents soient éliminés ce qui laissera de nombreux goulets sur le réseau.
- De nombreux organismes consultés soulignent l'importance du parfait fonctionnement des routes nationales pour l'économie suisse.
- Quelques uns des organismes consultés s'engagent pour l'élimination d'autres goulets d'étranglement et la mise à disposition des moyens nécessaire à cette fin. De plus, les moyens

financiers existants du fonds d'infrastructure doivent être utilisés plus rapidement en accélérant les projets.

- Le canton de Fribourg attire l'attention sur le fait que les goulets d'étranglement ne seront en partie pas éliminés mais juste déplacés vers un autre tronçon de la route nationale.
- Le parti Pirate Suisse aimerait mieux exploiter les possibilités des transmodalités en examinant par exemple des solutions de « Park and Ride ».
- Le canton du Tessin n'est pas d'accord avec le projet. Selon lui étant donné que les critères ne sont pas suffisamment clairs et que des alternatives potentielles ne sont pas suffisamment prises en compte. Par ailleurs, le projet ne comprend pas les nouveaux tronçons des routes nationales également pris en charge par la Confédération suite à la modification de la décision relative au réseau. Le canton du Tessin propose d'intégrer le projet d'élimination des goulets d'étranglement dans le projet de Fonds pour les routes nationales et le trafic d'agglomération (FORTA).
- L'Initiative des Alpes, Greenpeace, Pro Natura, l'ATE et le PS craignent que davantage de routes ne provoque une hausse du trafic. Ils proposent de transférer les moyens financiers existants dans le trafic d'agglomération étant donné que les problèmes les plus importants se manifestent au niveau des agglomérations.

### 3.3.2. Répartition dans les modules

Récapitulatif de l'approbation du contenu du projet	Oui	Non
• Cantons / Conférence cantonale	9	2
• Partis et sections	9	--
• Communes / villes / districts / régions	13	4
• Associations nationales / autres institutions	27	1

- Bon nombre de communes, villes, districts, régions, associations et institutions de la région de Saint-Gall et de l'Appenzell se réjouissent au plus haut point de l'inscription du 3e tube du tunnel du Rosenberg dans le module 2.
- De nombreux organismes consultés n'approuvent que partiellement respectivement rejettent la répartition en modules et demandent un reclassement d'un ou plusieurs projets spécifiques dans un module avec un niveau de priorité plus élevé.
- Certaines communes de la Regionalkonferenz Bern-Mittelland soutiennent la demande du canton de Berne de classer le projet Wankdorf – Muri dans le module 2 et non dans le module 3.
- Le Centre Patronal et l'USAM attirent l'attention sur le fait que l'élimination des goulets d'étranglement dans la région de Genève et Zurich est prioritaire. Selon le Centre Patronal, l'inscription de projets concernant ces régions dans le module 4 est impensable.
- L'ASTAG et l'ACS soulignent que des projets des modules 3 et 4 ainsi que d'autres doivent être intégrés et analysés dans le programme de développement stratégique.
- Quelques uns des organismes consultés rappellent qu'il ne faut pas perdre de vue les projets du module 4 et qu'il faut si besoin est redéfinir les priorités.
- Le TCS demande une réalisation plus rapide des modules 1 et 2. Par ailleurs, tous les goulets d'étranglement de degré II et III doivent en principe être éliminés.
- La DTAP trouve que le programme a dans l'ensemble fait ses preuves. Par contre, elle ne comprend pas les déclassements du module 2 dans le module 3 lorsque l'acuité du problème est incontestée.
- Les cantons Appenzell Rhodes-Intérieures, Grisons, Neuchâtel et Fribourg ne s'expriment pas sur la répartition dans les modules étant donné qu'ils ne sont pas directement concernés.

Les cantons demandent d'apporter les modifications suivantes au programme d'élimination des goulets d'étranglement :

Qui	Projet	Module conformément au projet de la Confédération	Module conformément à la demande des cantons	Remarques des cantons sur leurs demandes
AG	Aarau-Est à Birrfeld	3	2	
AG	Oftringen - Aarau-Est	--	4	
AG	Birrfeld - Wettingen	4		Etudes concernant le tronçon Aarau-Est - Birrfeld - Baregg à poursuivre
BE	Wankdorf - Muri mit Bypass Ost kurz	3	2	
BL	STOT, tunnel de Schwarzwald - Hagnau (ancienne variante) Hagnau - Liestal Liestal - Augst	2 3 **	2	A considérer dans son ensemble
LU / NW	Gesamtsystem Bypass	3	2	
OW	Sarnen Nord - Alpnach Sud	4	3	Prolonger le tronçon jusqu'à l'échangeur du Lopper
SH	2 <sup>e</sup> tube du tunnel de Fäsenstaub Schaffhouse	3	2	
ZH	Contournement de Winterthur	2	1	
TI	Lugano Sud - Mendrisio	3	2	
VD	Vengeron - Coppet Coppet - Nyon Villars St. Croix – Cossonay Goulet d'étranglement de Crissier Phase 2	2 3 3 2	1 1 1 1	
VS	Villars St. Croix - Montreux	4	3	

\*\* Ajout de voies de circulation de moins de 2 kilomètres ; réalisé par le biais du financement spécial de la circulation routière hors fonds d'infrastructure.

### 3.3.3. Financement des projets du module 3

Moyens financiers supplémentaires pour les projets du module 3	Oui	Non
• Cantons / Conférence cantonale	24	--
• Partis et sections	10	2
• Communes / villes / districts / régions	19	--
• Associations nationales / autres institutions	31	4

- Bon nombre des organismes consultés proposent de demander aussi des moyens financiers pour les projets du module 4.
- Les partis et les différentes associations se déclarent majoritairement favorables à des moyens financiers supplémentaires pour les projets du module 3 mais attirent l'attention sur le fait que ces sommes ne devraient pas être générées au détriment de l'économie.

- Le pvl propose de générer des moyens financiers pour les projets situés sur des tronçons présentant d'ici à 2030 un goulet d'étranglement grave avec une augmentation du trafic de 10%. Les projets comme Wankdorf-Muri seraient en principe soutenus. Les projets du module 3 doivent donc être divisés en deux groupes, ceux devant être financés et ceux à ne pas financer.
- Quelques uns des organismes consultés veulent attendre la proposition de financement du Conseil fédéral et renvoient au fonds d'infrastructure routière et au programme de développement stratégique.
- Le PS et les institutions et associations sceptiques vis-à-vis de la route estiment qu'il faut demander davantage de moyens pour les projets d'agglomérations et non pour l'élimination des goulets d'étranglement.
- Les associations et institutions favorables à la route évoquent le fait qu'il y aurait suffisamment de moyens financiers à disposition pour la route sans le subventionnement croisé du rail.
- La région de Berne propose de surtout investir les moyens financiers là où l'élimination des goulets d'étranglement permet en même temps d'améliorer la qualité de l'urbanisation.

#### 3.3.4. Autres remarques

- La région de Berne attire l'attention sur l'importance des mesures complémentaires de gestion du trafic. Elle souhaite aussi une participation de la Confédération pour les mesures d'aménagement nécessaires sur le réseau secondaire.
- La région de Berne souhaite que la bretelle de Zollikofen et la jonction de Grauholz fassent partie du projet d'élimination des goulets d'étranglement.
- La commune de Lausanne rappelle l'importance de la jonction de la Blécherette dont la réalisation permet le développement de Lausanne Nord-Est.
- Quelques uns des organismes consultés rappellent qu'il faut garder à l'esprit la vue d'ensemble. Ils proposent de définir un processus traitant les projets comme une unité.
- Les associations et institutions sceptiques vis-à-vis de la route craignent que davantage de routes ne provoque une augmentation du trafic et donc du mitage du territoire. Cela irait à l'encontre d'une réduction des émissions de CO<sub>2</sub>. Elles estiment que les nouvelles technologies de l'industrie automobile entraînent automatiquement une fluidification du trafic. Cela augmenterait les capacités des infrastructures sans devoir procéder à des aménagements.
- Quelques organismes consultés soulignent la grande importance d'une coordination des différentes sources de financement. Il ne faut pas les faire jouer les unes contre les autres. Il faut remettre en question d'un œil critique la poursuite du financement du trafic ferroviaire par le trafic routier.
- Quelques organismes consultés rappellent que le projet n'est qu'une amorce pour adapter aux besoins actuels et futurs les investissements dans l'infrastructure routière qui ont été négligés pendant des années.

## **4. Liste des organismes consultés avec les prises de position soumises**

### **4.1. Cantons / conférence des cantons**

- AG, Conseil d'Etat du canton d'Argovie
- AI, Landammann et Commission de déontologie du canton d'Appenzell Rhodes-Intérieures
- AR, Conseil d'Etat du canton d'Appenzell Rhodes-Extérieures
- BE, Conseil d'Etat du canton de Berne
- BL, Conseil d'Etat du canton de Bâle-Campagne
- DTAP, Conférence suisse des directeurs cantonaux des travaux publics, de l'aménagement du territoire et de l'environnement, 3000 Berne 7
- BS, Conseil d'Etat du canton de Bâle-Ville
- FR, Le conseil d'Etat du Canton de Fribourg
- GE, Le conseil d'Etat du Canton de Genève
- GL, Conseil d'Etat du canton de Glaris
- GR, Gouvernement du canton des Grisons
- JU, Gouvernement de la République et Canton du Jura
- LU, Conseil d'Etat du canton de Lucerne
- NE, Le conseil d'Etat du Canton de Neuchâtel
- NW, Landammann et Conseil d'Etat du canton de Nidwald
- OW, Conseil d'Etat du canton d'Obwald
- SG, Gouvernement du canton de Saint-Gall
- SH, Conseil d'Etat du canton de Schaffhouse
- SO, Conseil d'Etat du canton de Soleure
- SZ, Conseil d'Etat du canton de Schwyz
- TG, Conseil d'Etat du canton de Thurgovie
- TI, Conseil d'Etat du canton du Tessin
- UR, Landammann et Conseil d'Etat du canton d'Uri
- VD, Le conseil d'Etat du Canton de Vaud
- VS, Le conseil d'Etat du Canton du Valais
- ZG, Conseil d'Etat du canton de Zoug
- ZH, Conseil d'Etat du canton de Zurich

### **4.2. Communes / villes / districts / régions**

- District de Gonten, 9108 Gonten AI
- District de Rüte, 9050 Appenzell AI
- Conseil de district d'Appenzell, 9050 Appenzell AI
- Commune de Lully, 1132 Lully VD
- Commune de Chiasso, 6830 Chiasso TI
- Commune d'Egnach, 9315 Neukirch-Egnach TG
- Communes de Gais, 9056 Gais AR
- Commune de Gaiserwald, 9030 Abtwil SG
- Commune de Häggenschwil, 9312 Häggenschwil SG
- Commune de Horn, 9326 Horn TG
- Commune de Muri, 3074 Muri BE
- Commune de Schönengrund, 9105 Schönengrund AR
- Conseil municipal de la ville de Berne, 3000 Berne 8 BE
- Commune de Teufen, 9053 Teufen AR
- Commune de Waldstatt, 9104 Waldstatt AR
- Région capitale suisse, 3000 Berne 14
- Municipalité de Lausanne, 1002 Lausanne VD
- Municipalité de Nyon, 1260 Nyon VD
- Region Appenzell AR - St. Gallen - Bodensee, 9000 Saint-Gall

- Ville d'Arbon, 9320 Arbon TG
- Ville de Berne, commune d'Iltigen, commune de Muri bei Bern, commune d'Ostermundigen, commune de Zollikofen, Regonalkonferenz Bern-Mittelland, 3000 Berne
- Conseil municipal de Winterthour, 8402 Winterthour ZH
- Ville de Rohrschach, 9401 Rohrschach SG
- Ville de Saint-Gall, 9000 Saint-Gall SG

#### **4.3. Partis politiques**

- PDC, Parti démocrate-chrétien suisse, 3001 Berne
- PDC du canton d'Appenzell Rhodes intérieures, 9050 Appenzell
- PDC de la ville de Saint-Gall, de Suisse, 9000 Saint-Gall
- PEV, Parti évangélique suisse, 3000 Berne
- PLR.Les Libéraux-Radicaux suisses, 3001 Berne
- PLR.Les Libéraux-Radicaux du canton de Saint-Gall, 9000 Saint-Gall
- PLR.Les Libéraux-Radicaux, ville de Saint-Gall, 9001 Saint-Gall
- PLR.Les Libéraux-Radicaux, Teufen, 9053 Teufen
- pvl, Parti vert'liberal suisse, 3000 Berne 7
- Partipirate, 1337 Vallorbe
- PS, Parti socialiste suisse, 3003 Berne
- UDC, Union Démocratique du Centre, 3001 Berne
- UDC du canton de Saint-Gall, 9000 Saint-Gall

#### **4.4. Associations nationales / fédérations / organisations**

- ACS, Automobile Club de Suisse, 3000 Berne 13
- UPSA, Union professionnelle suisse de l'automobile, section de Saint-Gall Appenzell et de la Principauté du Liechtenstein, 9001 Saint-Gall
- Initiative des Alpes, 6460 Altdorf
- ASTAG, Association suisse des transports routiers, 3007 Berne
- constructionsuisse, 8042 Zurich
- Cargo Forum Suisse, 8142 Uitikon
- Centre Patronal, 1094 Paudex
- economiesuisse Fédération des entreprises suisses, 8032 Zurich
- Fédération Infra, 8042 Zurich
- Greenpeace, 8031 Zurich
- Communauté d'intérêt du commerce de détail suisse, CI CDS, 3001 Berne
- SEC, Société suisse des employés de commerce, 8027 Zurich
- Les Routiers Suisses, 1026 Echandens
- Pro Natura, 4018 Bâle
- Union patronale suisse, 8032 Zurich
- SAB, Groupement suisse pour les régions de montagne, 3001 Berne
- SSE, Société Suisse des Entrepreneurs, 8042 Zurich
- USP, Union suisse des paysans, 5201 Brugg
- ACS, Association des Communes Suisses, 3322 Schönbühl-Urtenen
- USAM, Union suisse des arts et métiers, 3001 Berne
- UVS, Union des villes suisses, 3001 Berne
- routesuisse, 3001 Berne
- TCS, Touring Club Suisse, 3001 Berne
- VAP, Association des chargeurs, 8142 Uitikon
- ATE, Association transports et environnement, 3001 Berne

#### 4.5. Autres

- ACS Sektion St-Gallen Appenzell, 9001 Saint-Gall
- ASTAG Sektion Ostschweiz/FL, 9001 Saint-Gall
- Autoroute de Morges - Collectif pour une mobilité sans nouvelle autoroute, 1132 Lully
- Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève CCIG, 1204 Genève
- Eurodriver AG, 9450 Altstätten SG
- FER, Fédération des Entreprises Romandes, 1211 Genève 11
- Gewerbe Stadt St. Gallen, 9001 Saint-Gall
- Handelskammer beider Basel, 4010 Bâle
- Union du Commerce et de l'Industrie du Canton de Berne, 3001 Berne
- HEV Kanton St. Gallen, 9001 Saint-Gall
- HEV St. Gallen, 9001 Saint-Gall
- IG Engpassbeseitigung St. Gallen, 9001 Saint-Gall
- Industrieverein von Appenzell AR, 9100 Herisau
- Kantonaler Gewerbeverband St. Gallen, 9001 Saint-Gall
- Regionalplanungsgruppe Oberthurgau, 9320 Arbon
- TCS Regionalgruppe St-Gallen und Umgebung, 9000 Saint-Gall
- Wirtschaft Region St. Gallen, 9001 Saint-Gall